

DU 15 AU 17 OCTOBRE 2009
**Parc des expositions
 de la Beaujoire
 à NANTES**

**DE LA COMPTABILITÉ
 A LA FINANCE
 LA RELANCE
 PAR LA CONFIANCE**

LES MISSIONS DE L'EXPERT COMPTABLE

Inscrivez-vous

-> Secteurpublic



-> www.secteurpublic.asso.fr
 -> [Adhesion](#)

Actualités - Rendez-vous

-> Choisissez les métiers de l'expertise comptable



La nouvelle brochure sur le cursus et les métiers de l'expertise comptable est maintenant disponible pour tous vos contacts avec les jeunes. Cette brochure est gratuite, néanmoins pour toute commande importante, des frais de port vous seront facturés par notre stockeur, Compédit Beauregard. Vos demandes doivent être adressées au CSOEC, [service Formation](#).

» [Téléchargez la couverture](#)

-> Le profil de "Mémorialiste"

Depuis deux ans, les anciens stagiaires titulaires de l'attestation de fin de stage et candidats au diplôme d'expertise comptable, peuvent consulter les modules e-learning du stage, nouvelle maquette, pour préparer leurs épreuves finales. Ces anciens stagiaires non diplômés sont appelés "mémorialistes". Pour tous renseignements, les mémorialistes doivent se rapprocher de leurs Conseils régionaux.

-> Petit déjeuner de l'Académie : Externalisation du poste Client

L'Académie vous donne rendez-vous le 22 septembre 2009 au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.



L'externalisation, de tout ou partie d'une activité de l'entreprise auprès d'un tiers, fait partie des leviers dont dispose l'entreprise pour moduler son organisation, industrialiser ses pratiques et optimiser ses coûts.

Ce petit-déjeuner sera l'occasion de mettre en relief les conclusions du groupe de travail « Externalisation du poste Client », mené conjointement par l'Institut du Benchmarking, affilié à l'Académie, et l'AFDCC, et de partager au travers d'exemples concrets les expériences de deux crédits managers d'entreprise participants à la table ronde.

» [Pour vous inscrire](#)

-> Gérant majoritaire ou minoritaire et PACS

La loi de simplification et de clarification du droit et d'allégement des procédures n°2009-526 du 12 mai 2009 (J.O. du 13 mai 2009) a modifié les conditions d'appréciation du caractère minoritaire ou majoritaire d'une gérance (art. L. 311-3

11° CSS).

Ainsi, à compter du 14 mai 2009 dans les SARL et les SELARL (y compris pour les gérances en cours), les parts sociales détenues en toute propriété ou en usufruit par le partenaire lié par un PACS au gérant, doivent être prises en compte pour déterminer le caractère majoritaire ou minoritaire de la gérance. En pratique, les gérants qui deviennent majoritaires compte tenu de la nouvelle rédaction de l'article L. 311-3 11° CSS doivent effectuer les démarches nécessaires auprès de leur CFE.

Sur son site, l'Urssaf revient sur ce nouveau régime applicable aux dirigeants concernés et l'illustre avec des cas pratiques.

» [Pour en savoir plus](#)

-> Mesures jeunes actifs : embauchez vos stagiaires !

Parmi les mesures adoptées au printemps pour favoriser l'embauche des jeunes, il y en a une très simple qui concerne l'embauche de celles et ceux qui ont été en stage dans les entreprises. Elle consiste à faire bénéficier d'une prime de 3 000 euros l'embauche en CDI d'un jeune de moins de 26 ans qui a effectué un stage d'au moins deux mois ayant débuté entre le 1^{er} mai 2008 et le 24 avril 2009 : 1 500 euros sont versés dès la signature du contrat de travail et la seconde moitié au bout de six mois. Il n'y pas d'autres conditions ni formalités particulières si ce n'est que la décision d'embauche doit être prise avant le 30 septembre prochain.

» [Pour en savoir plus](#)

» [Téléchargez la lettre de Martin Hirsch](#)

-> Jedeclare.com partenaire des journées E-Tech, de l'assemblée générale de Bretagne et des Universités d'Eté de Lorraine



Les Journées E-Tech se dérouleront du 1^{er} au 4 septembre à l'université René Descartes à Paris V. Venez rencontrer les interlocuteurs jedeclare.com sur notre stand et participer aux ateliers :

• Mardi 1^{er} septembre de 16h00 à 17h30 : Mes 1^{ers} clics sur jedeclare.com

Vous souhaitez adhérer à jedeclare.com mais vous ne savez pas comment procéder ? Cet atelier vous permettra de découvrir concrètement le site jedeclare.com, de l'adhésion au suivi de vos télétransmissions.

• Mercredi 2 septembre de 11h00 à 12h30 : Mon 1^{er} dossier social avec jedeclare.com

Vous êtes adhérent de jedeclare.com mais vous n'avez pas encore déposé les télédéclarations des cotisations sociales et les téléversements ?

Cet atelier vous prend par la main : formalités administratives vis-à-vis des organismes sociaux, astuces, bonnes pratiques et valeur ajoutée de jedeclare.com pour gagner en productivité.

• Jeudi 3 septembre de 11h00 à 12h30 : Mon 1^{er} dossier fiscalité avec jedeclare.com

Vous êtes adhérent de jedeclare.com mais vous n'avez pas encore déposé les télédéclarations fiscales ?

Cet atelier vous prend par la main : formalités administratives vis-à-vis de la DGFIP, astuces, bonnes pratiques et valeur ajoutée de jedeclare.com pour gagner en productivité.

• Vendredi 4 septembre de 11h00 à 12h30 : jedeclare.com et les Banques

Cet atelier a pour objectif de démontrer aux experts-comptables comment gagner en productivité en profitant des avancées technologiques. jedeclare.com a signé de nombreux accords avec les banques. Les professionnels récupèrent très simplement les écritures des banques dans leur logiciel de comptabilité ; les imputations comptables sont déjà faites, tout cela sans saisie ou presque.

» [Pour plus d'informations et pour vous inscrire aux ateliers](#)

Venez également nous rencontrer sur le stand jedeclare.com :

-> le 4 septembre, lors de [l'assemblée générale de Bretagne](#), au Palais du Grand Large à Saint Malo ;

-> les 10 et 11 septembre lors des [Université d'Été de Lorraine](#), au Palais des Congrès de Vittel.

